

The logo for Anfh (Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier) features the letters 'Anfh' in a bold, dark blue font. A horizontal line is positioned below the letters 'h' and 'f', extending to the right.

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

2021

Plan d'actions régional Auvergne - Rhône-Alpes

Plan d'actions régional Auvergne-Rhône-Alpes 2021

Nous vous présentons le Plan d'actions régional 2021 (PAR) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Fruit d'une concertation des acteurs de la région, il s'enrichit toujours des actions et initiatives de chacun des 3 territoires.

Les thèmes de ce PAR 2021 sont destinés à l'ensemble des établissements de la région et visent à favoriser l'accès du plus grand nombre d'agents à la formation continue, à développer leurs compétences et à les accompagner dans leurs projets et leurs parcours professionnels.

Cette offre régionale comprend :

- des dispositifs régionaux d'accompagnement, de réponse à une problématique spécifique ou de déploiement d'outils adaptés aux besoins : maintien dans l'emploi, accompagnement au management des métiers, emplois et des compétences, qualité de vie au travail, formation digitale (Prodig) et compétences clés (4C);
- une offre de formation comportant 7 axes (ex. : parcours patients et prise en charge, adaptation aux actualités réglementaires) et qui est déclinée en 110 thèmes et modules.

Nous vous invitons à consulter les programmes et les modalités d'inscription sur le site internet de l'ANFH Auvergne, Rhône et Alpes, à la rubrique offre de formation.

Les équipes des 3 délégations restent à votre disposition pour vous conseiller, vous accompagner dans la mobilisation de cette offre régionale, et vos conseillers sont à votre écoute pour analyser vos besoins de formation et vous permettre de bénéficier également des marchés de formation de tout le territoire français.

Le président régional,
Nicolas Wittmann

D'un coup d'œil

Sommaire

| | |
|---|--------------|
| Éditorial | p. 03 |
| Présentation générale de l'Anfh | p. 05 |
| Financements Anfh | p. 06 |
| Prise en charge et contacts | p. 07 |
| Les services destinés aux établissements adhérents | p. 08 |
| La région Auvergne-Rhône-Alpes | p. 10 |
| Les chiffres-clés | p. 11 |
| Dispositifs régionaux | p. 12 |
| Plan régional Auvergne-Rhône-Alpes 2021 | p. 15 |

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être

Collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur 3 valeurs fondatrices: PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'ANFH met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

Zoom sur le projet stratégique 2020-2023

Poursuivre, intensifier ou ajuster les nombreux dispositifs, politiques et actions mises en place en faveur des agents, des établissements et de la qualité de prise en charge des patients. C'est la finalité du nouveau projet stratégique de l'ANFH. Fruit de nombreuses discussions, cette feuille de route redéfinie tous les 4 ans structure l'action de l'Association et précise ses ambitions et priorités.

Articulé autour de quatre ambitions, le nouveau projet stratégique entend inscrire l'action de l'Association en forte cohérence avec un environnement institutionnel en évolution, à la fois dans le champ de la formation professionnelle et dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ou le projet de loi de transformation de notre système de santé induisent en effet de profonds changements qui impactent l'action de l'ANFH, tant au niveau de son positionnement qu'au niveau des attentes de ses établissements adhérents.

Ambition 1

► Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents

Ambition 2

► Soutenir les politiques RH des établissements

Ambition 3

► Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes

Ambition 4

► Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur

Financements Anfh

L'Anfh collecte cinq fonds :

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

CFP - BC - VAE

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le Congé pour validation des acquis de l'expérience et le Congé pour bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution destinée

à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75 / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC.

Partenariats financiers

Au niveau national, 2 partenariats structurants se poursuivent actuellement :

- partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels et les ASG;
- partenariat avec le FIPHFP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2016-2019, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues.

Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils Régionaux, les Directe (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPH-FP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

- appui aux politiques GPMC des établissements;
- élaboration

- ou renouvellement de cartographies métiers;
- soutien financier au développement des Études Promotionnelles;
- soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur;
- appui aux politiques handicap des établissements;
- soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou qualité de vie au travail;
- professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements;
- soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique;
- dispositifs en faveur des compétences-clés;
- soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou EPHAD;
- appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage;
- soutien aux mobilités inter fonctions publiques;
- dispositifs de simulation en santé...

Présentation

Prise en charge et contacts

| | Actions de formation régionales - AFR Actions de formation gratuites | Actions de formation coordonnées - AFC Actions de formation payantes |
|---------------------------------------|---|---|
| Frais d'enseignement | Fonds régionaux | Plan de formation de l'établissement |
| Frais de déplacement | Plan de formation de l'établissement | Plan de formation de l'établissement |
| Frais de repas | Fonds régionaux | Plan de formation de l'établissement |
| Traitement si remplacement | Plan de formation de l'établissement | Plan de formation de l'établissement |

Attention

Les actions de formations proposées seront saisies par l'Anfh (et non par les établissements connectés sous Gesform ou Gesplan) en fonction et sous réserve du ou des agent(s) retenu(s).

Vos contacts

Auvergne

Andréa COUTAREL

Conseillère formation

> 04 73 28 67 41

> a.coutarel@anfh.fr

Rhône

Sandrine BANCELIN

Axelle STEENSTRUP

Conseillères formation

> 04 72 82 13 22

> rhone.formation@anfh.fr

Clélia DUMONT

Conseillère formation

> 04 72 82 16 11

> rhone.formation@anfh.fr

Lydia RIVAT

Conseillère formation

> 04 72 82 13 24

> rhone.formation@anfh.fr

Alpes

Carine VANNA

Conseillère formation

> 04 76 04 08 05

> c.vanna@anfh.fr

Élodie VILLAIN

Conseillère formation

> 04 76 04 10 43

> e.villain@anfh.fr

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formation et centrale d'achat

La plateforme d'achat en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anhf.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formation.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage...

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme achat de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « La ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formation, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil seront les suivantes :

- visualiser l'ensemble des marchés de formation contractualisés par l'Anfh ;
- rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- consulter les données statistiques relatives à ses commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Evolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de version. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation. Un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres, de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité Technique d'Établissement (CTE). Possibilité de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes...).



Les cartographies métiers et compétences

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'études promotionnelles.

Démarche qualité : Datadock/ Qualiopi

Les instances de l'Anfh ont fait le choix de contribuer aux démarches visant à garantir la qualité des formations dispensées par les prestataires de formation.

Datadock contribue à garantir la qualité des organismes de formation auxquels les établissements de l'Anfh font appel. À partir de 2022, la certification Qualiopi constituera le gage de cette qualité.

L'animation des réseaux professionnels

L'Anfh assure des missions de conseil en développant des services personnalisés comme le soutien dans l'élaboration de plans de formation, la mise à disposition de ressources techniques ou encore l'animation de réseaux professionnels. Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'Actions de formation nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Cette animation de réseaux permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.



Information des adhérents *La Lettre de l'Anfh*

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

—
Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anhf.fr.

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches...

L'Anfh propose de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles sur anhf.fr

Des guides pour les acteurs de la formation

► Coordination de la formation dans les GHT

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de 14 fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce nouveau dispositif, de les éclairer sur les choix à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

► Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF

Ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

► Un guide sur l'éligibilité

Ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.



► Un guide des métiers

Guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes...), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

► Un guide technique du DPC

Outil pour faciliter la mise en œuvre du DPC dans les établissements publics de santé, il complète et renforce le dispositif d'accompagnement proposé aux établissements adhérents. L'ensemble des guides méthodologiques et publications de l'Anfh et de ses délégations sont accessibles à partir d'anhf.fr, rubriques « Kiosque » et « Sur le web ».

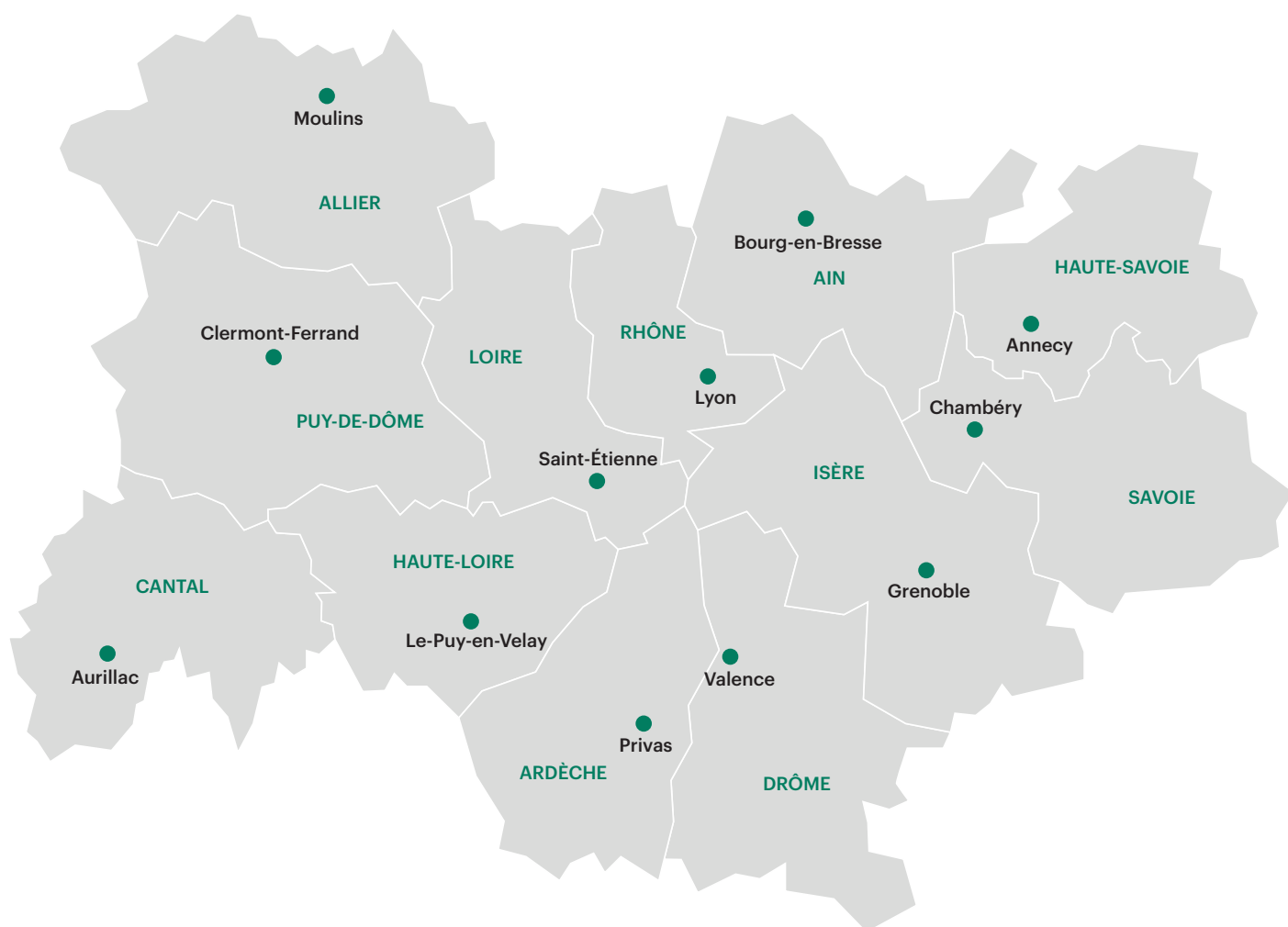
Dispositif spécifique E-multi+

Le dispositif E-Multi + « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel - e-learning » permet aux agents de mieux appréhender leur environnement professionnel, de repérer les étapes-clés d'une carrière au sein de la Fonction publique hospitalière et de développer une culture commune. Il a été enrichi d'une plateforme de formation en ligne pour améliorer l'interactivité avec le groupe et la mise à jour des contenus.

—
Plus d'infos
> www.anhf.fr

La région Auvergne-Rhône-Alpes

325 établissements confient la gestion de leurs fonds de formation à l'Anfh



Les chiffres-clés



325

Établissements adhérents
à l'Anfh Auvergne-Rhône-Alpes

Adhérents

98,1%

Établissements adhérents
au 2,1% - plan de formation

325 établissements adhérents:

- > 121 EPS dont 4 CHU-CHR
- > 175 relevant du secteur **personnes âgées**
- > 29 établissements du «secteur Handicap enfance famille»
- > 15 Groupements hospitaliers de territoire

133 380 Départs en formation
(au titre du plan de formation)

354 Dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques)*

247 Dossiers VAE en cours de financement*

739 Bilans de compétences financés*

2277 Études promotionnelles financées**

* Dans le cadre du 0,2% - CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus



56.5%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

105 692 K€

Collectés en 2019

Répartition:

73 860 K€ 2,1% - plan de formation

21 462 K€ 0,6% - fonds de mutualisation
pour les études promotionnelles

7 154 K€ 0,2% - CFP/BC/VAE

35 K€ 4,8% - ESAT

3 180 K€ 0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs régionaux

Un dispositif est un accompagnement répondant à une problématique spécifique composé d'actions de formation, de prestations de services, d'actions de sensibilisation et d'outils pratiques.

Formation digitale

Dans un environnement en évolution (avancées technologiques, univers connectés, pédagogie en pleine évolution...), l'Anfh propose des formations à distance :

- > **Troubles du comportement de la personne âgée** (Serious Game) ;
- > **Qualité de vie au travail** (Serious Game) ;
- > **Soins sans consentement** (e-learning) ;
- > **Fiabilisation et certification des comptes** (Serious Game) ;
- > **Vis ma vie de cadre** (Serious Game) ;
- > **Mission 0 risque, prévention des erreurs médicamenteuses** (Serious Game) ;
- > **Série H, gestion du handicap au travail** (Serious Game).

L'offre est appelée à s'enrichir dans les mois et les années à venir.

Pour héberger ces modules, l'Anfh s'est dotée d'une plateforme LMS (plateforme d'apprentissage en ligne) permettant à chaque établissement de disposer d'un espace personnalisé et sécurisé.

Votre délégation est à votre écoute pour vous accompagner dans le déploiement de ces formations au sein de votre établissement.

Compétences-clés : 4C

Les connaissances et compétences requises pour l'exercice des métiers de la FPH sont en constante évolution, ce qui suppose que les agents soient en capacité de s'adapter, tout au long de leur parcours professionnel.

La maîtrise des compétences « de base » en communication écrite et orale et sur le plan du numérique, la capacité à travailler en équipe, la maîtrise de l'espace et du temps ainsi que le développement du sens de l'organisation constituent des préalables indispensables pour pouvoir répondre à cette nécessité.

L'Anfh poursuit ses efforts pour accompagner les établissements et leurs agents dans ce sens, en proposant un nouveau dispositif d'accompagnement et de formation aux compétences-clés.

Ce dispositif s'articule autour de 3 blocs :

- > sensibilisation : aide à l'appropriation de la problématique ;
- > professionnalisation des acteurs et repérage : accompagnement de l'ensemble des acteurs amenés à repérer, orienter ou accompagner les agents ;
- > parcours de formation agent comportant une phase de positionnement et un parcours de formation adapté aux besoins de l'agent et de son établissement.

Présentation

Accompagnement au management des métiers, emplois et compétences

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de l'offre GPMC et vient en complément de la démarche de cartographie régionale des métiers et des compétences.

Deux volets peuvent être mobilisés de manière indépendante :

- **Accompagnement des établissements**
Ce volet vise au déploiement du management des métiers, emplois et compétences à l'échelle d'un établissement ou d'un groupe d'établissements, dans le cadre du projet d'établissement et/ou du projet de territoire.
Il s'articule autour de 3 modules.
 - **Module 1 - « Diagnostic et cadrage de l'accompagnement »** : état des lieux de la GPMC et élaboration d'un plan d'actions.
 - **Module 2 - « Formation-action »** : acquisition ou développement des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences.
 - **Module 3 - « Appui opérationnel »** : apport en méthode et outils nécessaires à la mise en œuvre des actions de management des métiers, emplois et compétences.
- **Formation des encadrants** pour la réalisation des entretiens professionnels et de formation et pour l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques.

Maintien dans l'emploi

Les agents de la FPH sont particulièrement exposés aux risques d'usure professionnelle, lesquels peuvent conduire à des situations d'inaptitude. Le dispositif « Maintien dans l'emploi » vise à accompagner les établissements et les agents dans le déploiement des plans d'action nécessaires pour prévenir ces situations.

Il s'articule autour de 2 axes :

- **Accompagnement des établissements**
Cet axe vise à accompagner les établissements dans la gestion des problématiques de mobilité, d'absentéisme, d'inaptitude et de reclassement. Assistance dans l'élaboration d'une politique globale de maintien dans l'emploi des agents, avec diagnostic, plan d'actions, formation-action.
- **Accompagnement des agents** de façon individuelle et personnalisée
Identification des besoins d'accompagnement, aide à l'élaboration du projet professionnel, conception d'un plan d'actions et définition d'un parcours de formation.

Qualité de vie au travail

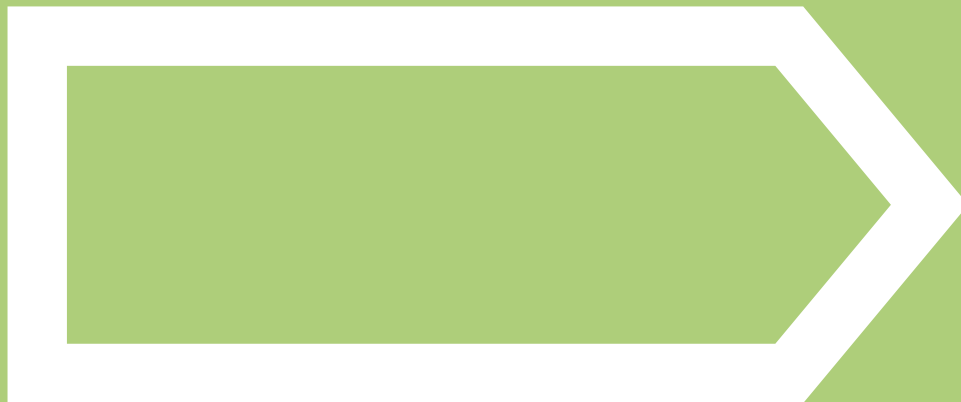
Ce dispositif comprend 11 formations déclinées en 19 modules, dont notamment des actions liées à la démarche participative et l'intelligence collective, la communication positive ou encore la gestion des émotions.

Une partie modulaire sur la démarche appréciative complète cette offre QVT. La démarche appréciative prend appui sur la révélation des forces des personnes et des organisations, et la psychologie positive : les qualités, les talents et les éléments de motivation mis en œuvre en situation de réussite ou en situation remarquable de dépassement des difficultés.

La démarche appréciative proposée dans le cadre de ce dispositif QVT s'articule autour de 4 modules :

- **Module 1** de sensibilisation au management appréciatif.
- **Module 2** : formation à la démarche appréciative pour l'ensemble des professionnels en situation d'interaction individuelle ou collective.
- **Module 3** : formation-action au sein d'un service ou d'une unité.
- **Module 4** : accompagnement individuel à la démarche.

CPF, un nouveau dispositif pour votre avenir professionnel



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Pour avancer dans votre vie professionnelle, vous disposez d'un nouvel outil: le Compte personnel de formation (CPF) pour développer vos connaissances et compétences. Pour plus d'informations, contactez votre délégation.

WWW.ANFH.FR

Offre de formation

Plan régional Auvergne- Rhône-Alpes 2021

Axe 1

Qualité de vie au travail (QVT), santé au travail et conditions de travail

Légende :

AUV | RHO | ALP : ces indications précisent les délégations qui programmeront la formation concernée sur leur territoire.

AURA : cette mention signifie que la formation est à dimension régionale et sera programmée sur un lieu central en région.

- > Améliorer ensemble le travail au quotidien : quelle place pour chacun **AUV | RHO | ALP**

- > Communication positive **AUV | RHO | ALP**

- > Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel **AUV | RHO | ALP**

- > Management bienveillant **AUV | ALP**

- > Management : gérer ses émotions
 - M1 : Le manager en situation de stress **AUV | RHO | ALP**
 - M2 : Le manager face au stress de son équipe **AUV | RHO | ALP**

- > Prévenir la violence intra équipe **AUV | ALP**

- > QVT : Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail **AURA**

- > QVT : La qualité de vie au travail - Serious Game **AUV | RHO | ALP**

- > QVT : Piloter une démarche de qualité de vie au travail **AURA**

- > RPS : Construire son plan d'actions de prévention des risques psychosociaux **AUV | RHO | ALP**

- > RPS : Encadrement de proximité, comment manager les RPS :
 - M1 - Bases **AUV | RHO | ALP**
 - M2 - Approche de résolution de cas concrets **AUV | RHO | ALP**

- > RPS : Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux **AUV | RHO | ALP**

- > Violence des usagers dans les services administratifs **AUV | RHO | ALP**

- > Violence des usagers : prévenir et faire face au sein des équipes **AUV | RHO | ALP**

- > Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes **RHO | ALP**

Axe 2

Accompagnement des parcours professionnels

- > Formation d'adaptation à l'emploi (FAE):
Adjoint des cadres **RHO** | **ALP**
- > Formation d'adaptation à l'emploi (FAE):
Assistant médico-administratif **RHO** | **ALP**
- > Formation d'adaptation à l'emploi (FAE):
Technicien supérieur hospitalier **RHO** | **ALP**
- > Parcours ASH - M1: Connaissance du milieu institutionnel, déontologie, relations professionnelles **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Parcours ASH - M2: Démarche de soins qualité **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Parcours ASH - M3: Entretien, hygiène **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Parcours ASH - M4: Assistance aux patients dans les actes de la vie quotidienne **AUV** | **RHO** | **ALP**

Axe 3

Adaptation aux actualités réglementaires

- > Manager à l'échelle du GHT **AURA**
- > Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du Projet médical partagé (PMP) et du Projet de soins partagé (PSP) **AURA**
- > Formation achat GHT **AURA** :
Module 1: Les fondamentaux de l'achat public en GHT
Module 2: Le management et l'animation de la fonction achat en GHT
Module 3: Le contrôle de gestion des achats en GHT
- > Formation SI – GHT **AURA**
Module 1: Les évolutions des SI dans le cadre du GHT (obligatoire)
Module 2: La convergence des SI: conduite du changement dans le cadre des GHT
Module 3: Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT
Module 4: Auditabilité des SI dans le cadre des GHT
Module 5: Urbanisation du Système d'information convergent (SIC)

Axe 3 suite

Module 6: SSI et protection des données dans le cadre des GHT

Axe 4

Ressources humaines/
formation/
management

- > Construire et mettre en œuvre le plan de formation de l'établissement **AUV | RHO | ALP**
- > Évaluation des actions de formation **AUV | RHO | ALP**
- > Formation de formateur occasionnel au sein de son établissement: élaborer, animer et évaluer une action de formation **ALP**
- > Renforcer sa posture de formateur occasionnel au sein de son établissement **ALP**
- > Animer une réunion **RHO | ALP**
- > Compétences individuelles et collectives « Vis ma vie de cadre » – Serious Game **AUV | RHO | ALP**
- > Parcours Encadrants **RHO | ALP**
 - Module 1:** Positionnement (distance)
 - Module 2:** Actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public
 - Module 3:** Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH
 - Module 4:** La qualité dans la FPH
 - Module 5:** Communication et accompagnement du changement
 - Module 6:** Gestion et conduite de projet
 - Module 7:** Gestion des situations difficiles
 - Module 8:** Gestion du temps de travail
 - Module 9:** Conduire un entretien professionnel
 - Module 10:** Manager des compétences
 - Module 11:** Du manager au leader
 - Module 12:** Optimiser son temps de travail
 - Module 13:** Le management multisites
- > Astreintes de direction: cadre des fonctions et responsabilités **RHO | ALP**
- > Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel - e-learning **RHO | ALP**

Axe 4 suite

Ressources
humaines/
formation/
management

- Série H – Gestion du handicap au travail –
Serious game **AUV** | **ALP**
 - Formation Conseil en évolution professionnelle **ALP**
CEP niveau 1 : Module de base
CEP niveau 1 : **Module 2** - Conduite d'entretien
CEP niveaux 2 et 3 : **Module 1** - Rôle et outils
du conseiller dans la co-construction du projet
d'évolution professionnelle
CEP niveaux 2 et 3 : **Module 2** - Mobilisation
et participation au réseau des acteurs
CEP niveaux 2 et 3 : **Module 3** - Les métiers et statuts
de la FPH, les spécificités territoriales
CEP niveaux 2 et 3 : **Module 4** - Accompagnement
des publics spécifiques
CEP niveaux 2 et 3 : **Module 5** - Accompagnement
à l'utilisation des différents outils de recherche d'emploi/
CV, lettre de motivation, ressources documentaires
CEP niveaux 2 et 3 : **Module 6** - Conseil à la reprise
et à la création d'entreprise
-

Axe 5

Parcours patient
et prise en charge

- Accompagnement de la fin de vie **AUV** | **RHO** | **ALP**
 - Accompagner le soin par le toucher **AUV** | **RHO** | **ALP**
 - Accompagner les aidants **RHO** | **ALP**
 - Accueil téléphonique et physique des familles/visiteurs :
renseigner et orienter **AUV** | **RHO** | **ALP**
 - Bienveillance des personnes accueillies **AUV** | **RHO** | **ALP**
 - Changer de regard sur la personne âgée
hospitalisée **RHO** | **ALP**
 - Communication non verbale en EHPAD **AUV** | **RHO** | **ALP**
 - Connaître le vieillissement pour améliorer la prise
en charge du résident **AUV** | **RHO** | **ALP**
 - Posture professionnelle vis-à-vis de la contention
en établissement médico-social et social **AUV** | **RHO** | **ALP**
-

Axe 5 suite

Parcours patient et prise en charge

- > Dénutrition en EHPAD **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Distance professionnelle **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Écrits professionnels en psychiatrie **RHO** | **ALP**

- > Ethnopsychiatrie **ALP**

- > Gestion des conflits avec les familles **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Hospitalisation sous contrainte – Serious Game **RHO** | **ALP**

- > Isolement et contention en psychiatrie et mesures de désescalade (formation modulaire) **ALP**

- > Liberté et sécurité: quelle conciliation possible? **RHO** | **ALP**

- > Manutention des personnes dépendantes **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou pathologies dites apparentées **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie de Parkinson **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Mission zéro risque! (Prévention des erreurs médicamenteuses) – Serious Game **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Précarité et rupture du parcours de soin **RHO** | **ALP**

- > Prévention et vaccination, le rôle des professionnels de santé **RHO** | **ALP**
Module 1: Vaccination – un enjeu majeur de prévention en santé publique
Module 2: Les fondamentaux de la vaccination

- > Prise en charge de la douleur **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Prise en charge des conduites addictives **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Prise en charge des patients atteints d'AVC **AUV** | **RHO** | **ALP**

- > Prise en charge des patients du secteur psychiatrique vers le médico-social **RHO** | **ALP**

Axe 5 suite

Parcours patient et prise en charge

- > Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Professionnel de santé et téléconsultation dans la télémédecine **RHO** | **ALP**
- > Risques suicidaires chez la personne accueillie **RHO** | **ALP**
- > Santé buccodentaire des personnes âgées **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Santé sexuelle dans une approche pluriprofessionnelle **RHO** | **ALP**
- > Sexualité des personnes accueillies en institution **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Soignants et travail de nuit en EHPAD **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Soins sans consentement – E-learning **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Techniques de l'hypnose dans le soin **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Temps du repas: un moment de convivialité partagé **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Troubles de la déglutition (public AS et IDE) **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Troubles du comportement de la personne âgée - Serious Game **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Communication des écrits professionnels: par qui, pour qui, comment, pourquoi? **AUV** | **RHO** | **ALP**

Axe 6

Administratifs - techniques - logistiques

- > Codage de l'activité externe: optimiser la chaîne de facturation **RHO** | **ALP**
- > Connaissance de la personne âgée (ASHQ et personnels non soignants) **RHO** | **ALP**
- > Cuisiner en institution **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Fiabilisation et certification des comptes - Blended Learning **AUV** | **ALP**

Axe 6 suite

Administratifs -
techniques -
logistiques

- > Fonction linge et linge du résident :
le rôle crucial de la lingère **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Gérer les dossiers retraite des agents
de la FPH **AUV** | **RHO** | **ALP**
- > Gestion des stocks **RHO** | **ALP**
- > Incontournables de la chaîne Accueil - Facturation -
Recouvrement des soins **RHO** | **ALP**
- > Manutention des charges inertes **RHO** | **ALP**
- > Optimiser votre codage PATHOS et GIR :
véritable enjeu financier en EHPAD **AUV** | **RHO** | **ALP**

Axe 7

Personnel médical

- > Vie professionnelle en équipe hospitalière **AURA**
- > Connaître l'environnement institutionnel
et comprendre ses évolutions **AURA**
- > Accompagnement du développement des
compétences et des carrières **AURA**
- > Construire un projet en équipe **AURA**

Anfh
www.anfh.fr

—

Alpes
26, rue Gustave Eiffel
CS 10632
38 024 Grenoble CEDEX 1

—

04 16 04 10 40
alpes@anfh.fr

Auvergne
26, rue Le Corbusier
ZAC des Acilloux
63800 Cournon d'Auvergne

—

04 73 28 67 40
auvergne@anfh.fr

Rhône
75, cours Émile Zola
BP 22174
69603 Villeurbanne CEDEX

—

04 72 82 13 20
rhone@anfh.fr